



MONTIGNY INFOS

Janvier 2015



Le mot du maire

Je profite de ce premier numéro 2015 de Montigny infos pour adresser à chacune et chacun mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année. Outre des voeux de bonne santé, je souhaite que la paix et la sérénité soient bien présentes. J'adresse mes vifs remerciements à tous ceux qui ont participé à faire que cette période de Noël apporte un peu de joie et de beauté à Montigny.



Informations pratiques

Conseil Municipal : la prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le Samedi 24 janvier à 10h.

Permanence des services sociaux: La permanence de l'assistante sociale du conseil général aura lieu désormais chaque premier jeudi du mois **et** uniquement sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, appeler le 03 80 81 50 78.

Opération du sourire à l'œil : lundi 26 janvier de 11h à 18h à la salle des fêtes, opération de dépistage dentaire organisée par la Croix Rouge.

Gestion du cimetière:

Nous engageons la procédure de reprise des tombes abandonnées ou dont les concessions sont arrivées à leurs termes. D'ici la mi-février l'emplacement sur plan et la liste des tombes concernées seront affichés d'une part en mairie et d'autre part au cimetière coté route de Châtillon. N'hésitez pas à faire part de vos connaissances au secrétariat de mairie afin de corriger toute erreur d'appréciation.



Futur parc national

A 79%, les 250 personnes publiques consultées (communes, communautés de communes, associations...) ont apporté leur soutien à la poursuite du projet de création du 11ème Parc national, dédié à la forêt feuillue de plaine. Les recommandations formulées avec des avis favorables seront toutes analysées et certaines seront prises en compte dans le dossier. Des réponses explicatives seront faites à chaque entité qui a fait des recommandations

Nous vous tiendrons régulièrement informé de l'avancement du projet dans les prochains Montigny Infos et sur notre site www.montigny-sur-aube.fr



Spectacle de fin d'année

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires décidée et mise en œuvre par le gouvernement, la municipalité de Montigny-sur-Aube a fait le choix de proposer aux élèves, deux fois par semaine, deux séances de 1h30 dédiées à des activités périscolaires telles que le travail du bois (animation : Mme Chapuis) et le chant (animation: Mr Pierrot).

Pour cette fin d'année, les élèves ont réalisé un spectacle de chant préparé dans le cadre de ces nouvelles activités, d'abord auprès des personnes âgées de la MARPA puis dans la salle des fêtes pour les parents et habitants de Montigny.

Dans son discours, Monsieur Guillaume OSAER, premier adjoint au maire, a tenu à remercier au nom du Maire et du Conseil Municipal les animateurs mais aussi toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de ce premier trimestre d'activité périscolaire une réussite.



Cérémonie des vœux

Samedi 10 janvier à la Salle des Mariages de la Mairie, en présence de nombreux habitants de la commune, a eu lieu la traditionnelle cérémonie des vœux.

En préambule, notre maire, entouré des membres du conseil municipal, a invité les participants à s'associer à une minute de recueillement en souvenir de celles et ceux de notre village qui nous ont quittés cette année mais aussi en mémoire des victimes des récents attentats terroristes.

Dans son allocution, Monsieur le maire a souligné tout le travail effectué au cours de l'année par la nouvelle équipe municipale en association avec les habitants de la commune. Parmi ces réalisations, l'action de fleurissement du village, primée par le Conseil général dans le cadre du prix départemental de la valorisation paysagère au titre d'une première participation et tout récemment les décorations de Noël.

Il a également précisé que Montigny faisait partie des 6 lauréats de la région Bourgogne retenus dans le cadre de l'appel à candidature du Conseil Régional pour une aide à une réalisation d'aménagement durable. Le dossier présenté par Montigny porte sur la rénovation d'un ensemble de bâtiments sur la place et s'inscrit notamment dans la volonté d'accueillir les touristes attirés par les jardins-potagers du château et le futur parc national des forêts.

Enfin, Monsieur le maire a rappelé le bon déroulement des activités périscolaires menées sous la responsabilité de la municipalité : travail du bois puis chant au 1^{er} trimestre, initiation au théâtre puis activités sportives pour le 2nd trimestre.

Avant de partager la galette, une mention spéciale de reconnaissance et de remerciements a été adressée à monsieur Dirk Van Eck qui a restauré entièrement et bénévolement l'ancien mécanisme de l'horloge de l'église qui est temporairement installée dans le hall d'entrée de la mairie.

Des photos des actions de restauration étaient exposées dans la salle et monsieur Van Eck a pu répondre aux questions des habitants.